



« L'avenir est moins à découvrir qu'à inventer » (Gaston BERGER)

PRO CONSEIL  
7 rue du commerce  
49700 DOUE LA FONTAINE  
Tél fixe : 02 41 50 98 85  
Tél portable : 06 21 33 57 67  
Email : pro-conseil0467@orange.fr  
N° formateur : 52 49 02493 49

**Site Internet : [www.pro-conseils.fr](http://www.pro-conseils.fr)**

Monsieur le Maire

Réforme de la taxe professionnelle, réforme des institutions, appel aux collectivités à mieux gérer leur budget, autant d'informations contradictoires qui rendent l'exercice budgétaire de plus en plus difficile. L'équilibre financier ne doit pas pour autant ignorer les questions de solidarité et d'équité au sein d'un bassin de vie, les demandes des usagers, le développement du territoire pour faire face aux enjeux de demain.

Les communes sont au centre du débat et plus encore depuis le début du deuxième semestre de cette année. La crise financière et l'évaluation des organismes bancaires créés la panique dans le monde de la finance. Les collectivités, peu importe leur taille, sont aujourd'hui impactées par la situation internationale et la nécessité pour l'Etat Français de limiter son déficit d'ici 2013 à 3% du PIB.

Faut-il en avoir peur et considérer que l'urgence est d'attendre sans doute que non cependant la situation appelle à marquer des priorités.

L'intercommunalité avance même si dans le cadre de la réforme des territoires des mouvements auront lieu avec pour effet des regroupements nouveaux de communes. Cette nouvelle géographie plus proche des mouvements de population doit s'adapter en proposant une offre plus globale de services de proximité accessibles au plus grand nombre sur des distances courtes.

Les lieux d'emploi et de vie se sont dissociés par souci de préserver un niveau de vie et par crainte de l'avenir. Cette situation nouvelle pose la condition aux communes de proposer des services toujours plus consommateur de moyens avec des incidences sur leurs budgets.

Dans ce contexte, pour la commune, intégrer un lieu de projet comme celui d'une intercommunalité pose la condition de disposer d'une vision claire des principaux équilibres financiers et d'indicateurs essentiels de ce qui fait les points forts et faibles les opportunités ou les menaces du territoire et de la place de la commune en son sein.

La mise en œuvre opérationnelle d'un projet de territoire va nécessiter la mobilisation des ressources communales ou intercommunales et la réalisation à terme d'un pacte financier et fiscal.

Le cabinet PRO CONSEIL propose aux communes de les aider à porter un regard sur leur capacité financière. Une méthode qui va permettre de disposer d'éléments utiles pour positionner la commune et mesurer sa part contributive future tout en prenant en compte les projets en cours et ceux en devenir.

**Contactez moi pour un rendez vous, au cours duquel, je pourrais vous présenter le cabinet PRO-CONSEIL, la méthode proposée et les résultats que vous pouvez en attendre.**

Cabinet PRO-CONSEIL  
7 rue du commerce  
49700 DOUE LA FONTAINE  
Tél : 0621335767  
Mail : pro-conseil0467@orange.fr

**Alliance territoire et projets**  
*Des compétences au service des  
collectivités*

## La commune sur son territoire

Nombre d'habitants

Le niveau d'équipement

Habitat

Service à la population

Les actions au sein de la commune

Les projets en cours et ceux à venir

Les mouvements de population au sein du territoire

## L'intercommunalité

Les compétences transférées

Le projet de territoire

## Les enjeux de l'intercommunalité pour la collectivité

La situation financière de la commune : ses marges de manœuvre

La fiscalité sur la commune (base contributive et évolution)

Les projets en cours de la commune et ceux à venir

Le pacte financier et fiscal vue par la commune et les conséquences budgétaire

La fiscalité sur le territoire : communes et communauté de communes

Les projets en cours et ceux à venir de la communauté de communes

le lien avec

Le lien avec